

**APPEL A CANDIDATURES DANS UNE FONCTION DE DIRECTION ADJOINTE
DANS UNE ECOLE SECONDAIRE ORDINAIRE**

Coordonnées du P.O.

Nom : Collège Cardinal Mercier asbl

Adresse : chaussée de Mont-Saint-Jean, 83 – 1420 Braine-l'Alleud

Coordonnées de l'école

Nom : Institut Cardinal Mercier

Adresse : chemin des Roussettes, 10 – 1410 Waterloo

Site web : www.collegecardinalmercier.be

Date d'entrée en fonction : 25 août 2025

Nature de l'emploi

Emploi à temps plein

Emploi définitivement vacant.

Destinataires de l'appel

Toute personne remplissant les conditions d'accès à la fonction.

Présentation de l'école

L'Institut Cardinal Mercier fait partie du réseau libre catholique et d'une communauté scolaire comprenant, sur un même site, une école fondamentale, une école primaire, un D.O.A. et un Collège d'enseignement général, soit un total d'environ 3.300 élèves et quelques 300 membres du personnel.

L'établissement organise un 2^e et un 3^e degrés de l'enseignement de transition ainsi qu'un 2^e et un 3^e degrés de qualification.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique, contre accusé de réception, **au plus tard le 04 juillet 2025,**

à Monsieur Michel Lambert, président du Pouvoir organisateur, à l'adresse: michel.lambert19@gmail.com.

Le dossier de candidature comportera :

- un CV ;
- une lettre de motivation précisant la vision du poste de direction adjointe (max. 2 pages) ;
- une copie des diplômes obtenus ;
- le cas échéant, une copie des attestations de réussite obtenues dans le cadre de la formation

spécifique.

La confidentialité des candidatures est garantie.

Les candidatures feront l'objet d'une première sélection sur base des dossiers de candidature.

Les candidats retenus seront auditionnés la semaine du 7 juillet 2025.

Coordonnées de la **personne-contact** auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Marc Embise – Directeur de l'Institut - marc.embise@ccm.be - 0490/11.27.20

Annexes

- Annexe 1 : Conditions d'accès à la fonction
- Annexe 2 : Profil de fonction établi par le Pouvoir organisateur

Annexe 1. Conditions d'accès à la fonction

Il s'agit d'un premier appel à candidatures.

Les conditions légales d'accès à la fonction sont :

- 1° être porteur d'un titre du niveau supérieur du 1^{er} degré au moins;
- 2° être porteur d'un titre pédagogique ;
- 3° compter une ancienneté de service de trois ans au sein de l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française ;
- 4° avoir répondu à l'appel à candidatures.

Annexe 2 : Profil de fonction

Mission de la direction adjointe

Le candidat retenu assurera la **fonction de préfet d'éducation et de discipline pour les trois écoles secondaires**. Ainsi, il sera capable de motiver, d'organiser, de coordonner une équipe d'une quinzaine d'éducateurs qui évoluent au sein d'un corps enseignant de 220 personnes et de traduire sur le terrain la politique de discipline et d'éducation élaborée en concertation avec les directions des trois écoles secondaires. Il sera garant, au nom du Pouvoir organisateur et des directions, du respect du règlement d'ordre intérieur.

Compétences attendues

En application de l'article 50bis du décret du 1^{er} février 1993 tel que modifié par le décret du 14 mars 2019, il est attendu de la direction adjointe qu'elle dispose des compétences comportementales suivantes

1. Analyser l'information ;
2. Résoudre les problèmes ;
3. Travailler en équipe ;
4. S'adapter ;
5. Faire preuve de fiabilité
6. Avoir le sens de l'écoute et de la communication.

Au regard des spécificités et des besoins du Collège Cardinal Mercier, le Pouvoir organisateur explicite et complète ces compétences comportementales comme suit :

1° Être référent et capable de produire du sens	Niveau de maîtrise	Pondération
a. Être cohérent dans ses principes, ses valeurs et son comportement, avoir le sens de l'intérêt général, observer un devoir de réserve, faire preuve de loyauté et respecter la dignité de la fonction.	D	15
b. Être passionné par son métier.	D	15
b. Promouvoir les missions de l'école chrétienne, les projets éducatif et pédagogique propres au réseau libre catholique, à son Pouvoir organisateur et être à même de les porter loyalement.	B	10
c. S'enrichir activement de nouvelles idées, compétences et connaissances en référence à sa lettre de mission et à un plan de développement personnel	B	10

2° Mener des équipes au service des élèves	Niveau de maîtrise	Pondération
a. Être apte à faire confiance au personnel et aux élèves, à la fois par la capacité d'écoute, de dialogue et de décision après concertation.	D	10
b. Être capable de fédérer des équipes autour d'une vision collective et de projets communs. Être capable de gérer des réunions.	C	10
c. Être capable de gérer des conflits avec bienveillance, fermeté et constance. Faire preuve de maîtrise de soi et savoir gérer son stress et ses émotions.	C	10

3° Participer au pilotage de l'école au quotidien	Niveau de maîtrise	Pondération
a. Coopérer au pilotage de l'école via un leadership partagé et dans une dynamique collaborative. Être capable d'accompagner le changement.	C	10
b. Lire, comprendre et exploiter un texte juridique, pédagogique, administratif en lien avec la fonction.	B	5
c. Collaborer à l'implémentation du numérique dans des dispositifs d'enseignement et de gouvernance dans le cadre du développement de l'environnement numérique de son établissement.	B	5

4° Soutenir une dynamique d'amélioration continue de son école	Niveau de maîtrise	Pondération
a. Observer d'une manière objective le fonctionnement de son école en vue, le cas échéant, de proposer des pistes d'actions alternatives.	C	10
b. Contribuer à l'amélioration des pratiques éducatives et pédagogiques menées dans son établissement. Disposer de compétences pédagogiques et montrer un intérêt pour la recherche en éducation adaptée au niveau d'enseignement concerné.	B	5
c. Collaborer avec les partenaires extérieurs en fonction des délégations reçues.	B	5

Le niveau de maîtrise des compétences

1° Niveau de maîtrise (A) : avoir une connaissance, une compréhension.

2° Niveau de maîtrise (B) : agir avec un accompagnement.

3° Niveau de maîtrise (C) : agir de façon autonome.

4° Niveau de maîtrise (D) : faire preuve d'anticipation.